



Bulletin municipal d'information

FEVRIER 2024

L'ÉCHO DU POËT



Page 2	Le mot du maire
Page 3	Bilan 2023 - Projets 2024
Page 4	Ecole
Pages 5-6-7-8	Focus sur les animations et associations
Page 9-10	Civisme
Page 11	Etat civil
Page 12	informations diverses

Le mot du MAIRE

Poétaines, Poétains,

Le printemps est encore en avance cette année et comme la nature, nous allons démarrer des projets à court, moyen et long terme. Une réunion publique a eu lieu le 9 février dernier avec une quarantaine de participants, c'est bien, mais pour la prochaine, qui aura lieu à l'automne, n'hésitez pas à venir plus nombreux. Des réunions de quartier seront également bientôt programmées avant le début de l'été.

Notre commune a candidaté et a été retenue dans le cadre du label « village d'avenir » ; ce qui nous apportera le soutien d'un chargé de mission pour mener à bien certains projets. Notre commune a également été labélisée « terre de jeu 2024 », ce qui nous permettra d'améliorer nos infrastructures sportives ouvertes au public et de créer une animation pour la clôture des jeux olympiques de Paris 2024 le 11 août au stade.

Les projets à court terme : fin de l'élagage et abattage des peupliers du stade ; installation d'un nouveau complément pour le colombarium ; réparations et mise aux normes de notre éclairage public ; amélioration du réseau d'eau pluviale au quartier de l'usine ; mise aux normes de notre réseau de bornes pour l'incendie ; enfouissement de l'ancien réseau d'éclairage public et téléphonique du début du chantier du chemin de grange neuve ; vidéo protection.

Les projets à moyen terme : 2ème tranche des réseaux et voirie du chemin de grange neuve ; schéma directeur de l'eau potable.

Les projets à long terme : PLU ; rénovation et extension de l'école primaire ; rénovation de la salle des fêtes.

Le Conseil Municipal s'investit pleinement pour le bon fonctionnement et l'avenir de notre commune, mais n'oubliez pas d'aller voter le 9 juin aux futures élections Européennes car notre avenir dépend également des décisions qui y seront prises.

Le Maire

Georges PAPEGAY

BILAN 2023

- La commune a fait élaguer les muriers platanes du boulo-drome, au bar, le long de la route Napoléon ainsi que plusieurs arbres au stade (11 000 euros)
- Travaux de rénovation des bassins d'eau potable par l'entreprise Polder (164 000 euros, subvention 106 000 euros)
- Début des travaux du parking de l'espace à vocation multiple par l'entreprise Poincelet
- travaux dans les bâtiments communaux (65 000 euros) : Boulangerie ; volets roulants bâtiment Balp, VMC bibliothèque, VMC local seniors ; toiture BALP
- Télérelève des compteurs : 20 000 euros.
- voirie des concis : 35 000 euros (13 000 euros de subvention)

PROJETS 2024

- Poursuite de la rénovation des bassins d'eau potable par l'entreprise Polder
- pose des ombrières à l'espace à vocation multiple
- Achèvement de la 1ère partie des travaux du chemin de Grange Neuve
- Télérelève
- WC du boulo-drome
- cimetière : extension de l'espace cinéraire
- conformité électrique des bâtiments communaux
- externalisation de l'éclairage public
- lancement du projet de rénovation de l'école
- projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle des fêtes, de l'école, des immeubles Balp.
- mobilier école



Le village du Poët a été retenu pour Village d'avenir, c'est un programme national qui vise à accompagner les projets des communes en les orientant vers les dispositifs et les aides existantes de l'État comme des autres partenaires financiers. Ainsi, nous serons accompagnés d'un chargé de mission pour une durée de 12 mois.

ECOLE



Equipe pédagogique

"L'école compte 78 élèves répartis en 4 classes :

- * Mme Guichard a en charge la classe de PS/MS comptant 19 élèves et assure la direction de l'école. Elle est déchargée tous les lundis et c'est Mme Roux qui assure la classe ce jour là.
- * Mmes Ravet et Feraud se partagent la classe de 17 GS.
- * la classe de CP/CE1 (19 élèves) bénéficie d'un dispositif de co-enseignement afin d'avoir des classes dédoublées et des effectifs plus réduits en CP et CE1, l'école du Poët étant classée en REP. Ce sont Mmes Dupré et Govan qui ont en charge ces classes.
- * Mmes Barbier et Feraud se partagent la classe de 23 CE2/CM1/CM2

L'équipe enseignante est complétée par l'équipe périscolaire suivante : Delphine Girard (ATSEM), Déborah Leroy (apprenti 2ème année CAP AEPE Accompagnement Educatif Petite Enfance, Marine Serreault (en remplacement lors des périodes d'école de Déborah) Gisèle Bardonneche (cantine / garderie) . Depuis la rentrée de janvier, Elsa ARLAUD vient compléter l'équipe entre 11h20 et 13h20 pour la surveillance cantine.

Les élèves ont participé à la cérémonie du 11 novembre, ont réalisé une chorale de Noël le vendredi 15 décembre et ont pu visionner un film de Noël lors de cette même journée (offert par la mairie).

Les élèves de GS se rendent tous les mardis après-midis de janvier / février à la salle de la Durance pour jouer à des jeux de société avec le club des aînés."

APE Dynamique pour les P'tits Poëtain

Présidente : Marie DUPONT

Vice président : Arnault DANAÛS

Trésorière: Caroline VISCONTI

Secrétaire: Mandy BOURG



Nous avons le plaisir d'accueillir le nouveau bureau de l'association des parents d'élèves qui avait été mis en sommeil. Un grand merci à cette toute nouvelle équipe dynamique et motivée ainsi qu'à tous les bénévoles pour leur aide.

Les événements qui ont eu lieu sont :

- Halloween le 3 novembre avec défilé dans le village, diverses activités, concours dessin, concours du déguisement le plus effrayant, apéro dînatoire, boom des sorcières.



- * Ciné goûter pour l'épiphanie le 7 janvier avec projection du film Les 5 légendes, et goûter offert par l'APE.

Événements à venir:

Tombola de Pâques ,

Vente de gâteaux, Kermesse.

Le comité des fêtes

Comme chaque année, le comité des fêtes et les bénévoles nous ont offert de belles animations pour une fête votive réussie.

Pour Rappel :

L'ensemble des animations sont ouvertes au public



FOCUS sur les animations et manifestations passées

LE 19/8 : vide grenier nocturne organisé par le comité des fêtes

Le 27/8 : vide grenier organisé par les Etoiles poétaines

OCTOBRE ROSE

LE 15/10 : cyclocross au stade organisé par La roue sisteronnaise

Le 28/10 : soirée karaoké organisée par le comité des fêtes

Le 03/11 : halloween organisé par l'Association des parents d'élèves

Le 05/11 : thé dansant organisé par le Club des aînés

Le 11/11 : cérémonie du 11 novembre

Le 25/11 : marché de Noël organisé par le comité des fêtes

Les 9 et 10/12 : marché de Noël organisé par Les Etoiles Poétaines

Le 13/12 : Contes et comptines (médiathèque)

Le 15/12 : Noël des enfants

Le 31/12 : bal de la St Sylvestre organisé par le comité des fêtes

Le 07/01 : après midi récréative Ciné goûter organisé par l'association des parents d'élèves

Le 12/01 : cérémonie des vœux

Le 09/02 : réunion publique

Le 21/02 : Contes et comptines (médiathèque)

OCTOBRE ROSE



Élus et bénévoles se sont mobilisés à l'occasion d'octobre rose afin de participer à la campagne de dépistage du cancer du sein.

Cérémonie du 11 novembre

Comme chaque année, le village a rendu hommage aux soldats morts pour la France lors de la première guerre mondiale.



Cérémonie des vœux



NOEL DES ENFANTS : merci aux enfants de l'école du Poët ainsi qu'aux enseignantes et l'encadrement scolaire pour cette jolie chorale

Le club des Aînés

Le Club des Aînés a effectué des repas à thème qui ont eu un franc succès, choucroute, paella, couscous, soupe au pistou et Le traditionnel repas de fin d'année.

Le thé dansant a également attiré une centaine de personnes.

Activités : tous les mardis, mercredis et samedis.

Soirée tarot tous les 15 jours les vendredis à 20 heures, ouvert à tous.

THE DANSANT LE 8 Décembre.

Rencontres intergénérationnelles : Les enfants des écoles viennent jouer avec les aînés les mardis après-midi. Une sortie est prévue le 27 avril à DIE ET CREST.



Un Poëtain à l'honneur

Il y aura un petit quelque chose de notre village sur la Coquille 1556 m en surplomb des deux branches du lac de Serre Ponçon, Bernard REY, habitant de notre commune a taillé cette vierge dans un tronc de cyprès de notre cimetière.

Félicitations et un grand merci à cet artiste pour cette magnifique sculpture.

Avant



Après



Grand repas des aîné(e)s

Dimanche 2 juin 2024 à la salle des fêtes du Poët

La mairie invite les habitants du Poët ayant plus de 62 ans à célébrer un repas, nous vous invitons à vous inscrire en mairie avant le 15/05/2024.

Civisme



Le civisme, c'est un savoir vivre,

Le civisme, c'est l'affaire de tous

Nous avons la chance de vivre dans un cadre exceptionnel.

Le monde évolue vite, assurons-nous que nos habitudes, nos réflexes, nos gestes soient en adéquation avec le respect d'autrui et le développement durable.

La convivialité, le bon voisinage, le respect de l'environnement, le maintien de notre qualité de vie doivent nous permettre de cohabiter ensemble en totale harmonie.

Il nous appartient de faire que notre village soit un endroit agréable où il fait bon vivre. Chacun de nous peut et doit y contribuer.

Le respect du calme et de la tranquillité, le respect de la propreté dans les rues, des gestes considérant l'environnement, un stationnement correct sont autant d'éléments qui permettent de respecter le bien d'autrui et de la commune

DIVAGATION DES CHIENS

→ Selon l'arrêté municipal

« ... tout propriétaire d'un chien doit tenir son animal en laisse sur les voies, parcs et jardins publics, à l'intérieur de la commune..... tout chien en état de divagation sera conduit à la fourrière municipale de Sisteron.... Toute infraction sera passible d'une amende pour contravention de classe 1..... »

Journée citoyenne

A l'initiative de la région Provence-Alpes-Côte-D'azur, la journée du 13 avril 2024 sera consacrée à nettoyer le SUD. Par conséquent, la commune organise une matinée citoyenne afin de nettoyer le village et les bords de routes. Toute la population du village est donc invitée à faire ce geste pour la planète et pour le confort de chacun.

DEBROUSSAILLEMENT

→ voir site mairie (→ mon quotidien → emploi du feu)

Toute l'année, l'obligation de débroussailler s'impose aux propriétaires des constructions ou installations situées en zone boisée ou à moins de 200 m de celles-ci, **il appartient au propriétaire de réaliser à sa charge le débroussaillage :**

- **autour de sa construction dans un rayon de 50m, sans tenir compte des limites de propriété.** Il doit également le réaliser aux abords des chemins privés, sur une largeur de 2m de part et d'autre de la voie.

Entretien des trottoirs.

→ cf arrêté municipal N°2018-43 (site mairie du Poët)

« ... lors de la chute des feuilles, les riverains sont tenus de balayer les feuilles mortes, chacun au droit de sa façade. Les feuilles ne doivent pas être poussées à l'égout, les tampons de regard et les bouches d'égout devant demeurer libres. Les trottoirs doivent être entretenus par les riverains, chacun au droit de façade. Les herbes doivent être retirées, et les haies ne doivent pas déborder sur le domaine public (route, trottoirs, rue...).

ENTRETIEN DES Fossés

Il appartient au propriétaire du terrain d'entretenir le fossé sur l'emprise de sa propriété, de permettre l'écoulement des eaux provenant des parcelles supérieures sans les empêcher et sans affecter celles qui sont en contrebas (Code civil, articles 640 et 641).

Comment entretenir son fossé ? le curage du fossé par tronçons (de moins de 100 m) tous les 5 - 10 ans (selon la qualité de l'écoulement des eaux) en automne pour le maintenir dans sa largeur et sa profondeur naturelles initiales.

INFOS TRI



EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES

BRIQUES ALIMENTAIRES

EMBALLAGES MÉTALLIQUES

BOÜTEILLES ET FLACONS PLASTIQUES

DANS LA POUCELLE JAUNE



PAPIERS CARTONNETTES

TOUS LES PAPIERS

CARTONNETTES

DANS LE CONTENEUR À PAPIERS



VERRE

BOÜTEILLES EN VERRE

POTS ET BOCAUX EN VERRE

DANS LE CONTENEUR À VERRE



COMPOSTAGE

DÉCHETS ORGANIQUES

marc de café, épluchures, restes de repas, gazon, feuilles mortes, copeaux de bois, ...

AU COMPOSTEUR

EN VENTE AU SIDOMSA

ETAT CIVIL

ACTES DE NAISSANCE

• GEORGES Giulana, Francine, Corine

Née le 22/09/2023 à Gap

• ROLLIER Loris

Né le 13/08/2023 à Aix en Provence

• SIMARD Meyann

Née le 0/08/2023 à Gap

• TRON Mattia, Thomas

Née le 20/09/2023 à Aix en Provence

ACTES DE DECES

• MARIN-GARCIA épouse REYNAUD Carmen

Le 06/08/2023

• FILLOS Georges, Raoul, Paul

Le 10/08/2023

• BOUIS Gérard, René, Marie, Louis

Le 31/08/2023

• VANPEENE épouse PAUSE Madeleine,

Yvonne, Louise

Le 05/09/2023

• BREMOND veuve TOYES Monique, Julia,

Melanie, Elise, Marie

Le 11/10/2023

• MARTIN Jacky Roger Yves

Le 06/11/2023

• GARCIN Maurice, Régis

Le 25/11/2023

• REMY Yvette MARTIN

Le 11/12/2023

• MEYZENQ veuve BARDONNENCE

Thérèse, Gabrielle, Marie

Le 22/12/2023

• LEAUTIER Claude, Armand, André

Le 29/12/2023

• GENRE GRAND PIERRE épouse

GUIEU Arlette

Le 21/01/2024

Informations diverses

Mairie et Agence Postale 04 92 65 70 11

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15

Adresse mail : sg@mairielepoet.fr

Un ordinateur avec accès internet et impression noir et blanc est mis à disposition gratuitement par La Poste à l'accueil.

N° de téléphone d'astreinte mairie : 06 34 55 01 45

Site Internet : <http://lepoet-hautes-alpes.com>

Page « Mairie du Poët Officiel »

Groupe « Entre Poëtaines et Poëtaines... »



Médiathèque / Ludothèque 04 92 21 83 58

Possibilité de portage de livres à domicile

Adresse mail : mediatheque@mairielepoet.fr

Page « Médiathèque/ Ludothèque du Poët »



Lundi 9h30 - 11h30

Mercredi 10h - 12h et 14h - 17h

Jeudi 16h30 - 18h30

Vendredi 16h30 - 18h30

Cantine Garderie 04 92.49.63.84

École 04.92.65.71.27

Permanence de M. le Maire et des adjoints Un rendez-vous doit être pris en mairie.

Bon à savoir

- * Vous pouvez déposer en mairie vos piles usagées et matériel et matériel d'écriture.
- * Afin de suivre les informations de votre village nous vous invitons à télécharger **l'application Intra-muros**.
- * Un **composteur collectif** est à disposition rue traversière (entre la salle des fêtes et le city stade)
- * **Télé alerte** , les inscriptions sur la liste de diffusion se font en mairie afin de recevoir les alertes relatives au village.
- * Un **défiibrillateur** est à disposition devant la mairie 24h/24, ainsi qu'un à la salle des fêtes (quand elle est ouverte, car situé à l'intérieur).

